

SHARON K. SINGH SE JOINT À MCMILLAN À TITRE D'ASSOCIÉE ET DE COCHEFFE DES GROUPES DE PRATIQUE DROIT DES AUTOCHTONES ET ENVIRONNEMENT

Publié le 22 octobre, 2024

Catégories: [Actualités](#)

Nous annonçons avec grand plaisir que Sharon Singh s'est jointe à McMillan à titre d'associée et cocheffe du groupe Droit des Autochtones et Environnement. Forte de 20 ans d'expérience, notamment au sein d'une société minière internationale, Sharon propose des solutions pragmatiques, commerciales et stratégiques à certaines des entreprises les plus importantes au Canada.

À titre d'avocate de premier plan en droit des Autochtones, en environnement, en facteurs ESG et en réglementation, elle a une feuille de route impressionnante en matière de prestation de conseils à ses clients dans l'approbation de projets et d'activités, d'établissement de relations résilientes avec les peuples autochtones et d'évaluation de leurs principaux risques et débouchés en évolution rapide liés aux facteurs ESG.

« Dans le marché en constante évolution d'aujourd'hui, la compréhension des débouchés et des risques liés aux facteurs ESG et à la durabilité est essentielle à une bonne gouvernance et à une saine gestion, a déclaré Cory Kent, associé directeur du bureau de Vancouver de McMillan. L'arrivée de Sharon renforce notre expertise en matière d'ESG ainsi que nos pratiques pancanadiennes de droit des Autochtones et de droit de l'environnement. Son approche collaborative, y compris avec les peuples autochtones, les collectivités locales et les organismes de réglementation, cadre avec l'objectif de McMillan de fournir des conseils juridiques axés sur les solutions. »

« Je suis ravie de me joindre à l'équipe de McMillan et d'aider nos clients à s'y retrouver dans un environnement réglementaire complexe et constamment en mouvement, a déclaré Sharon. Je partage les valeurs du cabinet en matière de respect, de travail d'équipe, d'engagement, de service client et d'excellence, ce qui constitue un avantage concurrentiel et stratégique pour nos clients. »

Au sein de son groupe national de pratique, Sharon offre des conseils sur les relations avec les Autochtones, les évaluations environnementales et la délivrance de permis, la conformité réglementaire, la vérification diligente en matière de droits de la personne, les changements climatiques, le transport de marchandises dangereuses et la gouvernance. Son expertise inégalée nous permettra d'élargir et de parfaire les services que nous offrons à

nos clients, notamment ceux des secteurs des ressources naturelles et de l'énergie, des transports, de la construction et des PPP.

Sharon est reconnue par ses pairs comme une avocate de premier plan dans ses domaines d'expertise et figure parmi les chefs de file les plus influents du monde des affaires dans *Business in Vancouver*, en plus d'être une conférencière et une panéliste prisée.